

32D08 / 2017-10-13 / 000

Québec le 2017-10-13

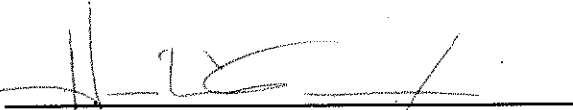
**MODIFICATION DES SUPERFICIES ET FORMES DE TERRAINS RÉSERVÉS À LA DÉSIGNATION SUR CARTE**

(3e alinéa de l'article 42 de la Loi sur les mines)

**FEUILLET S.N.R.C. :** 32D08 **EFFECTIVE À COMPTER DU:** 13 octobre 2017

Prenez avis que l'octroi de claims qui visent les terrains situés à l'intérieur du ou des périmètres décrits ci-dessous sera régi en fonction des nouvelles limites indiquées sur les cartes de titres miniers conservées au bureau du registraire et non plus en terme de lots et blocs miniers, à compter de la date effective de la modification.

Approuvé par



Hélène Giroux  
Directrice de la Direction des affaires minières et de la coordination

**DESCRIPTION DU OU DES PÉRIMÈTRES DU TERRITOIRE RÉSERVÉ À LA DÉSIGNATION SUR CARTE  
EN FONCTION DES NOUVELLES LIMITES DE TERRAINS (cellules 30" de latitude par 30" de longitude)**

Dossier cartographique # 91201

**Lots 19 @ 21 rang II, canton Figury**

Service de la gestion des droits miniers

**RECOMMANDÉ**

Le 13 octobre 2017

Exploration Lounor inc.  
À l'attention de Monsieur Gilles Fiset  
204-15, Gamble Est  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3B6

**Objet : Compte rendu annuel des travaux  
Requête de renouvellement de claims 1627463  
Intervenant 83002**

Monsieur,

Le 8 juin 2017, le Service de la gestion des droits miniers (SGDM) a reçu une demande de renouvellement de M. Tony Perron pour les claims CDC 2090268, 2090269, 2090270, 2090271, 2090272 et 2090273.

Après vérification, le SGDM a constaté que le compte rendu annuel des travaux effectués au cours de l'année 2016 n'a pas été produit pour ces claims tel que le requièrent les dispositions de l'article 71.1 de la Loi sur les mines (RLRQ, chapitre M- 13.1).

Un délai de **quinze (15) jours** suivant la date de réception de la présente vous est accordé pour produire le compte rendu annuel manquant. À défaut de le faire, le titulaire s'expose à une révocation de ses titres, en vertu des dispositions de l'article 278 de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec la registraire soussignée au numéro 418 627-6292, poste 5333 ou au 1 800 363-7233.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
Marlène Tondreau  
Registraire

p.j.